

FICHE DE POSTE :

1. La situation de travail

Fonction (intitulé) :	Gradué programmeur
N° du poste au cadre :	/
Catégorie personnel :	Administratif
Secteur :	Direction générale transversale
Département :	Département des Systèmes d'Information – Pôle applicatif
Localisation :	Rue Georges Clémenceau 15 – 4000 LIEGE
Position :	Voir organigramme à joindre avec liens fonctionnels et hiérarchiques
Matériels spécifiques :	Ordinateur portable – téléphone – écrans supplémentaires
Logiciels spécifiques :	Helpdesk + outils bureautiques + outils de développement
Autres :	/

2. Les missions liées au secteur, au département et au poste

Missions du Secteur :

Au sein de la Province de Liège, le secteur « Direction Générale Transversale » a pour missions d' :

- ✦ Assurer le rôle d'interface entre les services et les autorités : centralisation, analyse, synthèse, conseils ;
- ✦ Assurer la gestion centralisée de thématiques communes : participations, assurances, affaires générales, marchés publics, personnel, systèmes d'information, archives, publications, communication, relations internationales et institutionnelles et parc automobile ;
- ✦ Assurer le fonctionnement du centre d'impression et traitement du linge.

Missions du Département :

Au sein de la « Direction Générale Transversale », le Service informatique a pour missions de fournir les outils informatiques et le support y associé, contribuant à l'atteinte de leurs objectifs, de manière efficiente, par les autres services provinciaux. Ceci inclut entre autres, au niveau du Pôle applicatif, les missions suivantes:

- ✦ Assurer la mise en œuvre, l'exploitation et l'intégration des solutions logicielles - applications intranet et sites Internet - (développements ou paramétrages - en interne ou externe) supportant les processus de support et métiers de la Province dans le respect de la stratégie globale du DSI.

Missions du Poste :

- ✦ Concevoir, réaliser et maintenir, dans le respect des règles de l'art, des solutions logicielles que ce soit au travers du développement de programmes informatiques ou du paramétrage de programmes existants.

3. Les activités spécifiques du poste

Activités spécifiques du poste :

En tant que Gradué programmeur au DSI – Pôle applicatif :

- ✦ Participer à l'analyse et à la conception de nouveaux logiciels ou à la mise à jour de logiciels développés par le Pôle applicatif ;
- ✦ Intégrer les développements ou paramétrages réalisés à l'écosystème informatique de la Province, en veillant à la sécurité des systèmes et des données, en respectant la confidentialité des données personnelles et en veillant à leur maintenabilité ;
- ✦ Respecter les bonnes pratiques du développement logiciel ;
- ✦ Tester les développements réalisés, les documenter et corriger les bugs ;
- ✦ Veiller à leur bon fonctionnement et à leur bon usage ;
- ✦ Assurer le support auprès des utilisateurs finaux, y compris, si besoin, leur formation ;
- ✦ Informer les utilisateurs finaux sur les (nouvelles) fonctionnalités ;
- ✦ En cas d'indisponibilité, informer sa hiérarchie et ses collègues et veiller à la bonne information des utilisateurs finaux ;
- ✦ Dans le cadre d'un projet, rendre compte périodiquement au chef de projet de l'état d'avancement, des problèmes rencontrés et des risques identifiés ;
- ✦ Rendre, dans son champ d'expertise, des avis techniques à sa Direction.

4. Les compétences requises

Compétences spécifiques liées au poste :

Connaissances (savoir) – Le Gradué programmeur au DSI – Pôle applicatif doit connaître :

- ✦ L'Institution provinciale ;
- ✦ Les textes législatifs et réglementaires en rapport avec son secteur d'activité ;
- ✦ Le schéma institutionnel belge ;
- ✦ La langue française orale et écrite ;
- ✦ L'anglais technique (compréhension à la lecture) ;
- ✦ Les connaissances techniques et leurs évolutions liées au secteur d'activité.

Aptitudes (savoir-faire) – Le Gradué programmeur au DSI – Pôle applicatif doit être capable de (d') :

- ✦ Accueillir, informer et orienter utilement le citoyen / l'utilisateur si nécessaire ;
- ✦ Utiliser les logiciels spécifiques au service en ce compris les logiciels bureautiques ;
- ✦ Gérer de façon autonome les dossiers qui lui sont confiés ;
- ✦ Comprendre, résumer et rédiger des documents ;
- ✦ Analyser des données en fonction de sa spécialité ;
- ✦ Rassembler, structurer et synthétiser les éléments d'un dossier afin d'identifier les ressources nécessaires à sa bonne réalisation ;
- ✦ Coordonner les informations liées aux dossiers traités ;
- ✦ Réaliser une veille technologique dans sa spécialité ;
- ✦ Instruire et préparer une réunion de travail ;
- ✦ Utiliser les différents moyens de communication mis à sa disposition ;
- ✦ Distinguer l'utile de l'accessoire, optimiser son temps de travail ;
- ✦ Appliquer le suivi d'une décision ;
- ✦ Partager son expertise (notamment par la vulgarisation de termes techniques) ;
- ✦ Pallier au travail de l'équipe en cas d'absence d'un collègue ;
- ✦ Réutiliser des outils existants, éventuellement développés par d'autres collègues.

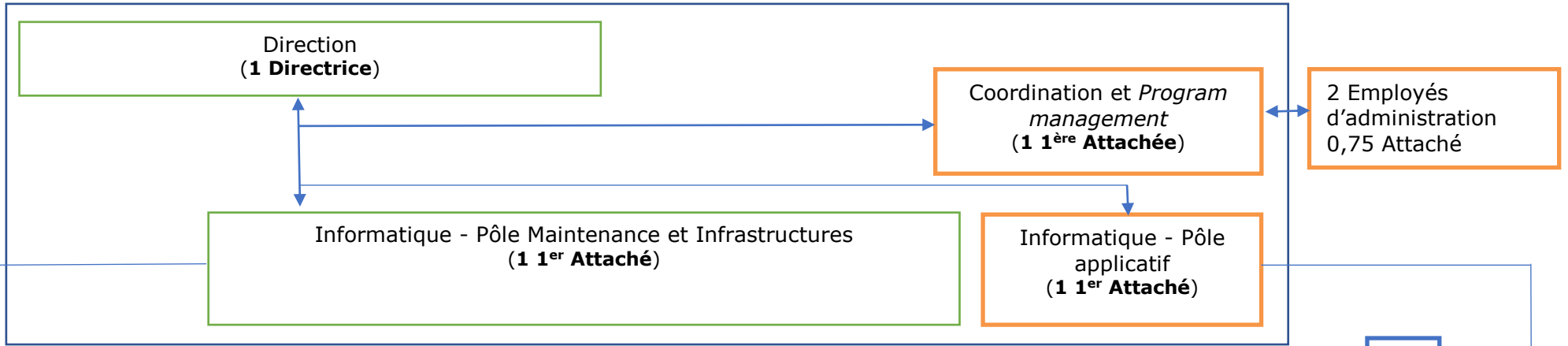
Attitudes (savoir-être) – Le Gradué programmeur au DSI – Pôle applicatif doit faire preuve de (d') :

- ⊕ Professionnalisme et exemplarité ;
- ⊕ Organisation, méthode et rigueur ;
- ⊕ Pro-activité (initiative, dynamisme, curiosité) ;
- ⊕ Intégrité ;
- ⊕ Autocritique ;
- ⊕ Devoir de réserve, discrétion, confidentialité ;
- ⊕ Sociabilité (écoute, ouverture, aisance relationnelle, disponibilité) et esprit d'équipe ;
- ⊕ Ponctualité, politesse, respect ;
- ⊕ Polyvalence, adaptabilité ;
- ⊕ Respect des valeurs de l'employeur (action – passion – accessibilité), ou prônées par celui-ci (ex. diversité) ;
- ⊕ Autonomie et réactivité ;

La capacité à travailler en équipe est également particulièrement importante.

(*) Les compétences suivies d'un astérisque ne sont pas exigées dès le départ, mais seulement une fois en fonction.

Staff de direction



Processus et projets transversaux sous la responsabilité du Pôle Maintenance et Infrastructures

Projets transversaux sous la responsabilité du Pôle applicatif

